

Règlement de la Course

Parcours : 1 km dans le village plus une boucle vallonnée de 9.5 km sur routes (40%), chemins et sentiers (60%) avec 210 m de dénivelé.

2 animations Enfants 500 et 1000 m dans le village (Gratuites)

Distance : 10.5 km : Hommes/Femmes : **de Cadets à Masters 10 (voir catégorie ci-dessous)**

Catégories : 1000 mètres : Benjamins (2010-2011), Minimes (2008-2009) pour tout mineur, autorisation parentale écrite obligatoire.

500 m : Poussins/Débutants (2012 et après).

Dossards : inscription et retrait des dossards Salle des fêtes à partir de 7h30. Pensez à apporter vos épingles de sûreté.

Départ : 9 heures 30 devant la Poste de Villeneuve pour les 10,5km

Animations enfants à partir de 11h (gratuites)

Ravitaillement : 4 et 8 km, ravitaillement liquide et solide. Pensez à apporter vos gourdes/gobelets, merci.

Temps limite : 2 heures (Chronométrage Assuré)

Résultats : www.vilonovo.fr , <http://sgiep.free.fr>

Inscriptions : limitées à 249 participants maximum. www.vilonovo.fr

Présentation de l'un des documents suivants :

-Licence Athlé Compétiton, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA ou d'un pass'J'aime Courir, délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation.

-Ou d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par les fédérations ASPTT, FSCF, FSGT et UFOLEP et comportant la non contre-indication à la pratique du sport en compétition.

-Ou d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport en compétition datant de moins d'un an à la date de la manifestation pour les non-licenciés

-Pour les participants mineurs : autorisation parentale écrite de participation à la course et attestant de la bonne santé du participant et de réponses négatives au questionnaire de santé ou certificat médical de moins de 6 mois.

-Pour toutes les autres fédérations, FFTRI etc (non acceptées par la FFA) : certificat médical de MOINS D'UN AN obligatoire avec mention de non contre-indication de la pratique du sport en compétition ou similaire.

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

En cas de non présence au départ, l'inscription ne sera pas remboursée.

Engagement : par envoi postal, chèque à l'ordre de « Association VILONOVO », 12 € jusqu'au 27 mars 2023 inclus (adressé à Cécile NAVARRETE, 400 chemin du Santon, 04180 VILLENEUVE). 15 € au-delà.

Par inscription en ligne www.vilonovo.fr, paiement par CB, 12€ jusqu'au 29 mars 2023 inclus. Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

1 € par inscription seront remis à l'association Espoir pour Guillaume.

Nota : 1 € par inscription seront remis à l'association Espoir pour Guillaume.

Récompenses : 1 lot aux 249 premiers inscrits

Dotation : Coupes, Produits régionaux (sans cumul des récompenses)

3 premiers et les 3 premières de la course (au Scratch)

Le (la) premier (ère) de chaque catégorie : CAD - JU – ES – SE - M0 - M1 - M2 - M3 - M4 - M5 - M6 - M7 - M8 et +

3 premiers clubs sur 3 coureurs

Challenge du nombre

3 premiers (es) Villeneuvois (e) résidents (es)

Challenge Vilonovo (1^{ère} association de Villeneuve)

Annulation : l'organisation se réserve le droit d'annuler ou de modifier l'épreuve en cas d'intempéries ou d'interdictions préfectorales.

Toute personne non inscrite engage sa seule responsabilité en participant à la course.

Assurances : Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance responsabilité civile. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Renseignements : Cécile NAVARRETE – cecilou.navarrete@outlook.com